

Devoirs de la maîtresse envers sa servante

DEVOIRS DE CHARITÉ

La charité, cette vertu divine apportée à la terre, il y a près de vingt siècles par le Christ Jésus, reste toujours une loi en force, car elle forme le thème même d'un grand précepte, précepte d'amour qui renferme tous les autres. Mais ce devoir sacré transmis d'âge en âge sous l'influence bienfaisante du christianisme me semble perdre de sa vitalité, de son sens évangélique pour n'être tout au plus qu'une belle qualité du cœur chez ceux qui l'observent.

Dans toutes les classes sociales il a son application.

Pour faire suite à un article déjà paru, nous examinerons ce que comporte les devoirs de charité de la maîtresse de maison envers sa servante.

Il porte pour vous, Mesdames, l'obligation de traiter vos domestiques avec discrétion et de les assister dans leurs besoins.

Les traiter avec discrétion, c'est-à-dire ne jamais les mépriser pour l'humble rôle qu'elles jouent dans la société pour la position inférieure qu'elles subissent beaucoup plus qu'elles ne l'acceptent. Il ne vous est aucunement permis de faire connaître ses défauts au premier venu, indifféremment à tous les êtres qui franchissent votre seuil, comme il ne vous est pas permis de les charger de travaux excessifs au détriment de leur santé et de leur vie. La santé et les forces corporelles sont avec la réputation les seuls biens de celles que la nécessité oblige à gagner leur pain. Si par vos critiques malveillantes où par une besogne extravagante, vous leur enlevez l'une ou l'autre, vous leur arrachez les uniques ressources qu'elles aient à leur actif pour gagner leur vie, peut-être celle de leur famille.

Par un retour malheureux à l'esclavage, cette plaie humaine qui a affligé même notre terre canadienne, certaines maîtresses font de leurs servantes leurs choses, leurs instruments de travail. Elles les traitent avec une brutalité, une dureté qu'elles ne voudraient jamais marquer à leur chat et à leur caniche. C'est l'exception celà, diriez-vous. Oui mais ça existe et c'est déplorable.

La discrétion exige encore que vous vous absteniez de ces paroles inférieures, dénuées de bienveillance et même de respect. Cette arrogance, ce mépris que vous leur jetez ainsi dans vos commandements leur tombe sur le cœur et elles en ressentent vivement l'âpre amertume qui dégoûte et aigrit.

Souvent les pauvres servantes sont obligées de supporter les écarts d'humeur de leur maîtresse qui déchargent sur elles, les tempêtes de colère amoncelées par les tracasseries, les petits froissements journaliers inhérents à toute vie humaine, froissements auxquels ces pauvres filles sont tout-à-fait étrangères parfois.

On ne supporte pas une remarque, on ne tolère pas un manquement chez celle qui s'emploie à toute heure du jour et peine si laborieusement. Quand la besogne est bien faite jamais un mot d'encouragement, jamais un témoignage de satisfaction.

Aussi le pain qu'elles gagnent ces pauvres filles l'arrosent-elles souvent de leurs larmes : semblable conduite ne peut faire germer que le découragement, la rancune et les pleurs.

Après cela, il ne faut pas être étonné de ce que ces maîtresses soient toujours à la requête de nouvelles servantes. La justice, la charité, la douceur, la sympathie seule attire les cœurs, les attache et les retient.

Si vous avez le droit de leur commander, de les employer aux travaux besogneux du ménage, vous avez le devoir de les aimer dans le sens vrai de la charité, d'être sensibles à leurs misères, de les secourir dans la maladie. Supposez un instant que les rôles changent et que votre enfant se trouve en service ailleurs, comment aimeriez-vous la voir traitée ? Écoutez :

Dieu, le Maître des destinées, qui sème des roses où il veut et des épines où il juge bon, permit que Berthe, jeune fille timide et douce, perdît son père, alors qu'elle n'avait que quatorze ans. La gêne qui régnait déjà au logis se fit mieux sentir encore après la mort du père et à titre d'aînée, Berthe dut entrer en service. Elle offrit ses forces neuves et son courage juvénile chez une excellente dame de la ville voisine qui l'accepta un peu par pitié et beaucoup par générosité. Je l'ai dit, c'était une excellente maîtresse. Sans jamais franchir les justes limites assignées par la dignité elle traita sa servante avec une charité et une bonté sans pareille. La pauvre enfant blessée par la vie, trouva à ce